

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4316>



Recrutements : des mesures urgentes à hauteur de l'ambition !

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : jeudi 7 février 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après les résultats d'admissibilité, 257 postes sont déjà perdus aux CAPES (Lettres classiques, Allemand, Education musicale), CAPET (Arts appliqués, sciences industrielles de l'ingénieur) et CAPLP (Génie civil).

Avec 1,1 candidats admissibles par poste en Lettres modernes et en Mathématiques, 1,2 en Anglais, il est quasi certain que tous les postes ne seront pas pourvus dans ces disciplines après les oraux d'admission.

Ce seront autant de départs à la retraite non compensés qui dégraderont encore davantage les effectifs de classes et les possibilités de remplacement pénalisant élèves et personnels.

L'utilisation d'étudiants admissibles aux concours anticipés est la piètre solution du ministère pour sauver la rentrée 2013.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU exigent des mesures urgentes : ouverture de listes complémentaires pour qu'aucun poste ne soit perdu à cause des doubles admissions, transfert des postes perdus à l'externe vers l'interne et le 3ème concours.

Pour lutter contre la crise de recrutement, seuls les emplois d'avenir professeur (EAP), qui ne sont pas des pré-recrutements, sont proposés. De réels pré-recrutements, des aides d'urgences aux étudiants pour préparer les concours, des annonces claires sur leurs conditions d'études, un plan pluriannuel de recrutement à la hauteur des besoins sont, par ailleurs, indispensables pour lutter efficacement contre la crise des vocations et démocratiser l'accès aux métiers de l'éducation et de l'enseignement.